

# ZONES PRIORITAIRES POUR LA DEUXIEME PHASE DU STAREC/ISSSS

**SYNTHESE DU RAPPORT DE L'ATELIER DU  
15-17 JUILLET 2014**



**Contents**

- 1. Préface ..... ii
- 2. Contexte ..... 1
- 3. Aspects méthodologiques ..... 1
  - 3.1. Critères d’identification et de priorisation des zones ..... 1
    - 3.1.1. Critères d’identification ..... 1
    - 3.1.2. Critères de priorisation ..... 3
  - 3.2. Que constitue une zone ? ..... 4
- 4. Présentation des zones de stabilisation ..... 5
  - 4.1. Province du Sud-Kivu : ..... 5
  - 4.2. Province Orientale ..... 7
  - 4.3. Province du Nord-Kivu : ..... 5

## 1. Préface

*Cette synthèse présente les principaux résultats de trois jours de réflexion sur les nouvelles zones prioritaires de stabilisation dans les trois provinces du Nord-Kivu, Province Orientale et Sud-Kivu. L'atelier – première étape dans le processus d'opérationnalisation conjoint de la deuxième phase du STAREC/ISSSS – a posé les fondements de ce processus qui mènera au développement de Stratégies Provinciales de Stabilisation et de leurs Plans d'Action associés et verra la formalisation d'une vision commune entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et ses partenaires internationaux engagés dans la mise en œuvre du STAREC/ISSSS.*

*Au delà des résultats tangibles de cette rencontre, il faut ici souligner les échanges francs, inspirés et constructifs, qui ont vu la solidification de la collaboration entre les représentants des institutions de la République Démocratique du Congo et les experts de la société civile congolaise, des organisations internationales et non-gouvernementales, des bailleurs de fonds et de la communauté diplomatique.*

*Nous souhaitons qu'autour des zones qui ont été identifiées et priorisées durant cet atelier, et qui seront revisitées en fonction des circonstances que l'on sait en constante évolution, la coordination et les efforts soient redoublés afin d'apporter des solutions multidimensionnelles aux problèmes complexes qui caractérisent l'Est de la République Démocratique du Congo.*

Son Excellence Célestin Vunabandi  
Kanyamihigo  
Ministre du Plan et Suivi de la mise en œuvre  
de la Révolution de la Modernité



Abdallah Wafy  
Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire  
Général en République Démocratique du  
Congo pour les Opérations à l'Est

Son Excellence Julien Paluku Kahongya  
Gouverneur de la Province du Nord-Kivu

Son Excellence Jean Bamanisa Saïd  
Gouverneur de la Province Orientale

Son Excellence Marcellin Chisambo  
Gouverneur de la Province du Sud-Kivu

## 2. Contexte

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase du STAREC/ISSSS, les équipes de coordination du STAREC et de l'Unité d'Appui à la stabilisation de la MONUSCO (UAS), en partenariat avec les acteurs de la stabilisation, ont entamé dans les trois provinces couvertes par l'ISSSS, le développement des stratégies provinciales de stabilisation (SPS) et Plans d'Actions Prioritaires de Stabilisation (PAPS).

Ces SPS et PAPS exprimeront la vision commune du gouvernement et de ces partenaires en matière de stabilisation et les priorités provinciales, aussi bien du point de vue géographique que thématique.

La méthodologie retenue pour l'identification de ses priorités repose sur la détermination des zones prioritaires dans les trois premières provinces considérées par l'ISSSS, dans les quelles seront ensuite réalisées des analyses des conflits et des besoins.

Afin de faciliter l'identification participative de ces priorités géographiques, l'UAS/STAREC a organisé un atelier dédié à l'identification des zones prioritaires. Cet atelier a eu lieu du 15 au 17 juillet à Goma et a regroupé, autour des représentants provinciaux et des équipes de coordination, des spécialistes de l'Est de la RDC, experts des organisations internationales et locales, et de la société civile congolaise.

L'atelier avait pour objectif global d'identifier les zones de stabilisation dans les trois provinces de l'Est du Congo ainsi que de les prioriser pour la conduite des analyses des conflits et évaluation des besoins et stabilisation pour l'opérationnalisation de la deuxième phase du STAREC/ISSSS.

Spécifiquement, il s'agissait de :

- ✓ Etablir une compréhension commune et aboutir à un consensus sur la définition d'une zone géographique prioritaire dans le cadre de l'exercice et les critères permettant d'identifier une telle zone ;
- ✓ Identifier les zones de stabilisation sur la base des critères définis ;
- ✓ Déterminer de manière consensuelle les zones prioritaires dans chacune des 3 provinces sur la base des critères de priorisation définis.

## 3. Aspects méthodologiques

### 3.1. Critères d'identification et de priorisation des zones

#### 3.1.1. Critères d'identification

Concernant l'identification, le critère principal retenu est la présence de dynamiques de conflit. Ce critère est lui-même subdivisé en sous-critères selon les quatre dynamiques identifiées dans l'ISSSS révisée, à savoir :

- Présence de la dynamique « dilemmes sécuritaires »
- Présence de la dynamique « mobilisation autour de la terre et de l'identité »
- Présence de la dynamique « exploitation illégale des ressources naturelles »

- Présence des « dynamiques régionales »

La liste des sous-critères retenus est comme suit :

<b>Critères validés</b>	
<b>Dilemmes sécuritaires</b>	
1	Zones dans lesquelles il existe une présence de groupes armes se réclamant de la protection d’une partie de la population et dont la présence a pour conséquence des incidents de sécurité et de protection.
2	Zones dans lesquelles les institutions de défense et de sécurité sont soit absente, soit ne fournissent pas les services requis en raison de la fragilité de ces institutions (problèmes structurels minent la capacité de ces institutions a effectivement protéger les populations).
3	Zones dans lesquelles les armes légères sont disponibles et sont alors utilisée par des groupes de population cherchant a défendre leurs intérêts, individuellement ou en groupe.
4	Zones dans lesquelles il existe une présence d’éléments des FARDC ne répondant pas à une chaine de commandement claire, ou ne la respectant pas.
5	Zones dans lesquelles il existe une présence significative d’éléments démobilisés sous les programmes précédents de DDR qui n’ont pas bénéficié de soutien à la réintégration, ou d’un soutien adéquat, et qui ressentent ce manque de soutien.
6	Zones dans lesquelles la définition non-optimale des compétences entre les services de l’Etat (administration et justice coutumière et statutaire; FARDC, police) et/ou la provision de services non-optimales par ces institutions ont pour conséquence des manifestations de violence et des conflits.
<b>Mobilisation autour de la terre et identité</b>	
1	Zones dans lesquelles certains groupes de population se définissent principalement selon leur appartenance ethnique/tribale et en opposition à l’‘autre’ et qui soit résultent en conflits identitaires ou sont manipulés par des entrepreneurs de conflit.
2	Zones dans lesquelles il existe des tensions autour de l'accès a la terre, du a la vulnérabilité socio-économique, la pression démographique et la rareté de la terre, qui se manifestent par des conflits fonciers, éleveurs-agriculteurs, conflits de pouvoir au niveau local, etc., ou sont manipulées par des entrepreneurs de conflit.
3	Zones de retour dans lesquelles le processus de retour, en cours ou potentiel, crée ou aggrave les conflits fonciers et identitaires existants.
4	Zones dans lesquelles la définition non-optimale des compétences entre les services de l’Etat composant l’administration foncière (coutumière et statutaire) et/ou la provision de services non-optimales par ces institutions ont pour conséquence des manifestations de violence et des conflits.
<b>Exploitation des ressources naturelles</b>	
1	Zones riches en ressources naturelles contrôlées par des acteurs armes ou dont ces acteurs tirent en revenu, alimentant ainsi ces acteurs et contribuant des incidents de protection sur la population.
2	Zones dans lesquelles la présence de ressources naturelles a contribué à créer des groupes de population vulnérables qui sont mobilisés par des entrepreneurs de conflit.
3	Zones dans lesquelles la gestion non-optimales de l’exploitation des ressources naturelles et/ou la gestion des aires protégées a contribué a créer des groupes de population entretenant un ressenti du fait de leur exclusion, partielle ou totale, réelle ou perçue, des bénéfices de la présence de ces ressources, qui résultent en conflit ou sont mobilisés par des entrepreneurs de conflit.
4	Zones dans lesquelles la présence des ressources naturelles plus facilement exploitables attire des flux migratoires internes causant ainsi des conflits entre les populations déjà sur place et les

	nouveaux venus (lie aussi a l'accès a la terre).
5	Zones dans lesquelles la définition non-optimale des compétences entre l'administration foncière, minière, forestière différents niveaux, et/ou la provision de services non-optimale par ces institutions ont pour conséquence des manifestations de violence et des conflits.
<b>Dynamiques régionales</b>	
1	Zones dans lesquelles des acteurs armes étrangers (armées étrangères, groupes armes, idéologiques ou criminels, étrangers) ou des acteurs armes congolais entretenant des liens avec des acteurs étrangers, sont présents et sont perçus par la population comme un facteur négatif et/ou commettent des incidents de protection.
2	Zones dans lesquelles le conflit est alimente par le trafic transfrontalier d'armes et le trafic transfrontalier illégal de ressources naturelles.
3	Zones frontalières contestées.
4	Zones dans lesquelles les flux migratoires transfrontaliers ou les flux de refugies renforcent les conflits lies a la terre et l'exclusivité des identités.
5	Zones dans lesquelles il existe un conflit entre populations 'autochtones' et 'étrangères', ou des populations entretenant des griefs lies au discours sur l'autochtonie pouvant être mobilises par des entrepreneurs de conflit.
6	Zones dans lesquelles des acteurs armes étrangers exploitent ou tirent un revenu de l'exploitation des ressources naturelles.
7	Zones dans lesquelles l'exploitation des ressources naturelles par des acteurs étrangers crée des attentes et des ressentis au sein de la population riveraine, ou même des conflits au sein de cette population et entre la population et l'Etat, au sujet de la provision de dividendes de cette exploitation.

### 3.1.2. Critères de priorisation

Deux critères relativement généraux ont été retenus pour la priorisation des zones :

1. Potentiel/capacité à transformer une/plusieurs dynamique(s) ;
2. Ampleur/impact du conflit à ce jour sur la sécurité, la cohésion sociale et le tissu économique, y compris les aspects suivants :

Thème Niveau	Sécurité	Cohésion sociale	Tissu économique
<b>Individuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accidents de protection sur une personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès individuel aux services de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etendue du choix individuel de stratégie de subsistance et durée de la stratégie (court-terme, long-terme)</li> </ul>
<b>Collectif/société</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Violence basée sur le genre</li> <li>• Violence interethnique/Attitude liées à une appartenance ethnique (ou perception de l'appartenance)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attitudes par rapport aux genres, relations hommes/femmes</li> <li>• Relations interethniques</li> <li>• Relations intergénérationnelles/conflit entre jeunes et vieux</li> <li>• Renforcement de la position des entrepreneurs de conflit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d’inclusion (ethnique) des groupes socioprofessionnels</li> <li>• Niveau de structuration des groupes professionnels</li> <li>• Niveau d’activité économique (niveau de production, d’emploi, exportations)</li> </ul>
<b>Institutionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction physique des institutions ou de leur symbole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception des institutions et de leur représentativité des intérêts selon hommes et femmes</li> <li>• Niveau d’acceptation des institutions indépendamment des appartenances ethniques</li> <li>• Conflits entre les autorités coutumières et les autorités statutaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement favorable au commerce et à la production, croissance, etc.</li> </ul>

### 3.2. Que constitue une zone ?

La première phase du STAREC/ISSSS a été mise en œuvre autour d’axe (routiers) prioritaires. Les défis posés par cette approche par axes étaient les suivants :

- La notion d’axe n’était pas appropriée pour les projets mis en œuvre dans le cadre du pilier Retour, réintégration et relèvement (RRR) et les partenaires RRR avaient développé leur propre méthodologie de choix des zones ;
- Les partenaires de la Lutte contre les Violences Sexuelles (LVS) choisissaient la localisation de leurs interventions également selon une logique propre, incorporant la nécessité d’apporter une réponse aux victimes de violences.

Cela a eu pour conséquence une dispersion des interventions, les piliers Restauration de l’autorité de l’Etat (RAE), RRR et LSV et n’a pas facilité la création de synergies entre les piliers.

Cette dispersion a été rendue possible par l’absence d’une définition commune de la stabilisation, faiblesse à laquelle il a été remédié pour la deuxième phase du STAREC/ISSSS.

En effet, la nouvelle définition de la stabilisation nous dit que la stabilisation est un processus :

1. Permettant de « traiter ou atténuer les principaux moteurs de conflit existants ou émergents » Une zone est alors la manifestation localisée d’un système de conflit résultant de l’interaction d’une ou plusieurs dynamiques de conflit se renforçant mutuellement au point de devenir violentes (dynamiques existantes), ou ayant un potentiel avéré à devenir violentes (dynamiques émergentes).

2. « Holistique, intégré, mais ciblé »

Cela implique une concentration géographique des interventions ; la nécessité de créer des synergies entre piliers afin d’être en mesure d’adresser les conflits dans leur complexité ; et de réfléchir aux liens pouvant exister entre la manifestation localisée d’un système de conflit et les niveaux provincial, national et régional et d’assurer une réponse à tous ces niveaux.

En résumé :

- Une zone doit correspondre à la manifestation (symptôme) locale d’un système de conflit, ainsi que ces ramifications et liens plus larges avec des réseaux d’intérêt (niveaux provincial, national, régional et même international). Il faut toutefois bien être attentif au fait que la manifestation (le symptôme) ne peut être que le point d’entrée pour l’analyse et que les interventions doivent permettre de traiter des causes qui pourraient se trouver en dehors de la zone de manifestation ;
- Il n’existe pas une taille unique de zone car celle-ci dépend de la taille de la manifestation locale du conflit qui peut varier ;
- Une zone peut dépasser les frontières nationales et provinciales, mais l’ISSSS/STAREC n’est pas mandaté au-delà de la RDC.

#### 4. Présentation des zones priorisées de stabilisation

*Les informations présentées dans cette section reflètent les discussions s’étant tenues durant l’atelier et par conséquent les connaissances partagées par les participants au moment de l’atelier.*

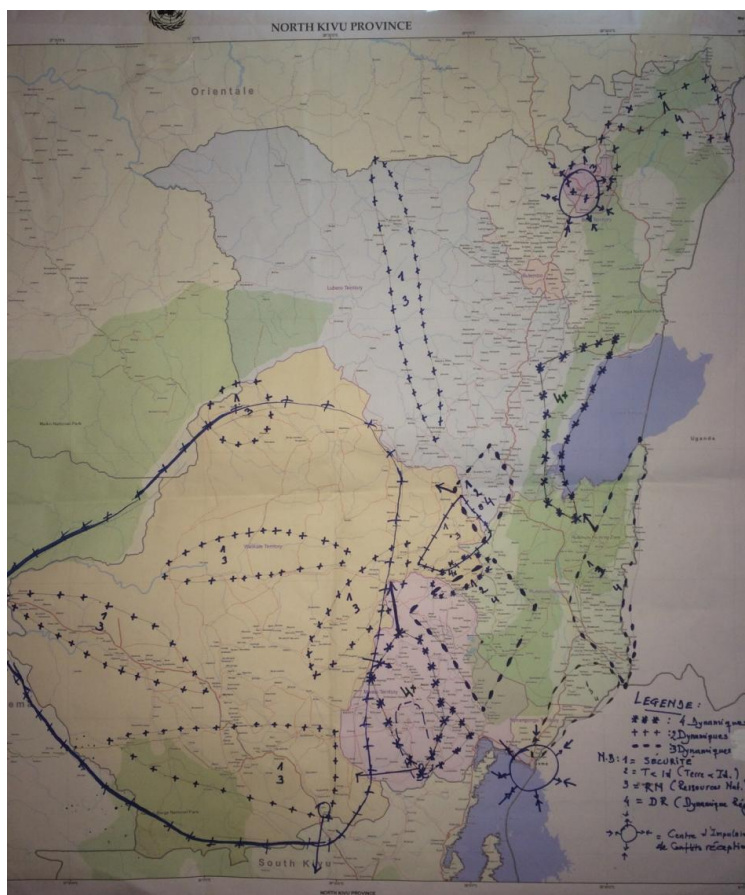
##### 4.1. Province du Nord-Kivu :

Les zones identifiées dans la Province du Nord-Kivu sont au nombre de 10. Les zones 1, 5, 6, 7, et 8 ont été priorisées :

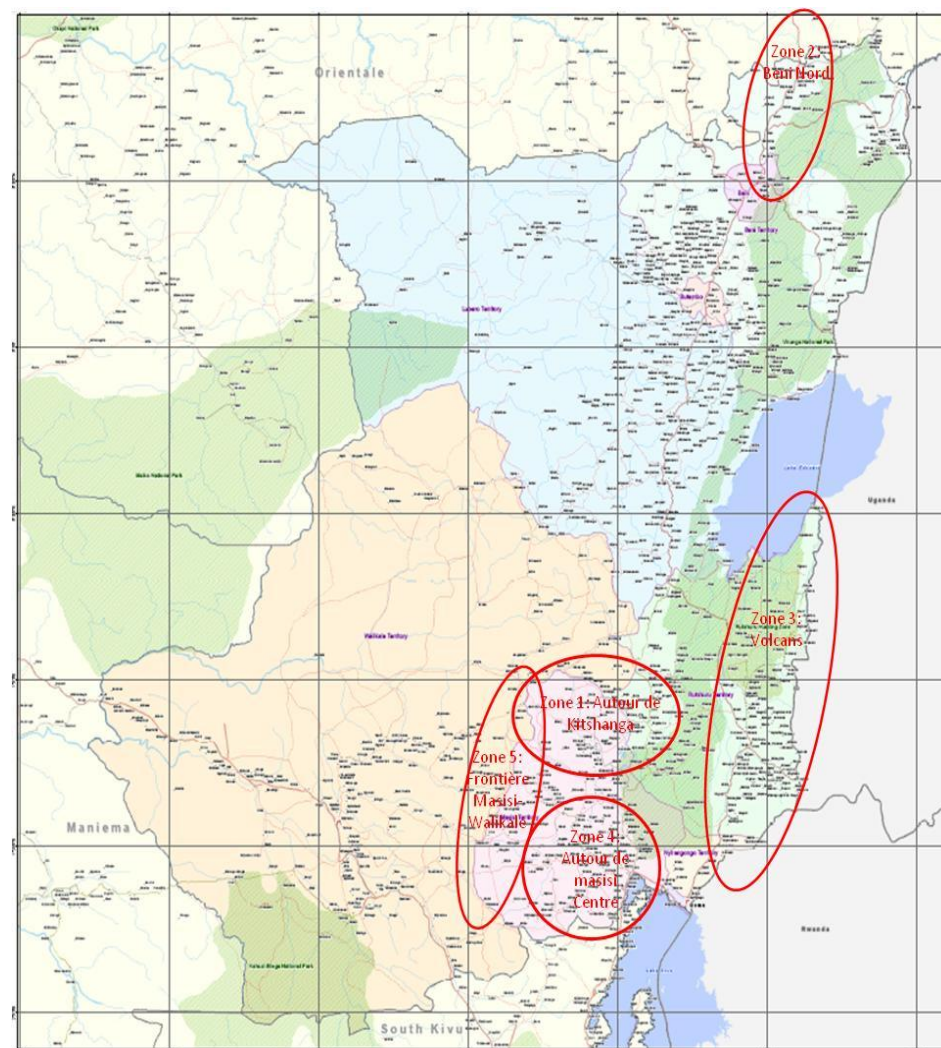
1. Beni Nord
2. Manguredjipa
3. Cote ouest du Lac Edouard
4. Sud Lubero
5. Volcans
6. Autour de Kitshanga
7. Autour de Masisi Centre
8. Frontière Masisi-Walikale
9. Autour de Walikale Centre
10. Walikale (sud-)ouest

Les villes, Goma et Beni en particulier, ont également été considérées comme d’importants centres d’impulsion des dynamiques à prendre en compte dans l’analyse et la réponse à apporter.





Photographie de la carte composée par les groupes travaillant sur l'identification des zones de stabilisation au Nord-Kivu



Cinq zones prioritaires dans la Province du Nord-Kivu

### Autour de Kitshanga

La zone située aux alentours de Kitshanga dans le territoire de Masisi et couvrant également une partie du territoire de la Chefferie de Bwito dans le Rutshuru et la localité de Pinga a été jugée priorité numéro 1 pour la stabilisation au Nord-Kivu. Elle est caractérisée par la présence des quatre dynamiques de conflit qui, s'entremêlant, ont à ce jour créé d'importants incidents de protection, déplacements de population, la cristallisation des tensions autour de la question ethnique et probablement une perte-à-gagner en termes d'activité économique.

Parmi les quatre dynamiques de conflit, la « mobilisation autour de la terre et de l'identité » semble la plus saillante. En effet, l'histoire de cette zone, y compris la création de grandes plantations et mouvements de populations organisés et spontanés, couplé à une pression sur la terre exponentielle, une mauvaise gestion de la question foncière, des abus ou perturbations du système de gouvernance locale, et des manipulations principalement politiques et sur base ethnique, ainsi que la présence de personnes déplacées et de réfugiés et la perspective de retour, sont sources de fortes tensions. La question des « dilemmes sécuritaires », en particulier la faible présence de l'Etat hors des centres administratifs, l'armée en tant que facteur parfois aggravant, la perception de l'impunité rampante, et la présence de plusieurs groupes armés se réclament à la fois de la protection de la sécurité physique des individus et de leurs biens, mais également des intérêts de groupes ethniques spécifiques, vient encore renforcer et nourrir les tensions liées à la terre et à l'identité. La dynamique « exploitation des ressources naturelles » est surtout présente au nord de la localité de Pinga (ressources minières) et dans les environs de Kilolirwe et de Burungu (espaces protégés). Finalement, la question des « dynamiques régionales » est principalement présente en relation avec les problèmes identitaires et fonciers, mais également de moindre mesure concernant les « dilemmes sécuritaires ».

### Beni Nord

La zone située au nord du territoire de Beni rassemble également un nombre de dynamiques. Cette zone est actuellement caractérisée par une forte présence militaire liées aux opérations contre le groupe armé étranger ADF-Nalu. Zone stratégique, frontière avec l'Ouganda ainsi que le District de l'Ituri en Province Orientale, Beni Nord subit les effets d'un faible contrôle des frontières, y compris en raison de la corruption des services étatiques responsables, qui se matérialise par un trafic important du bois et de l'or. Concernant la « mobilisation autour de la terre et de l'identité », la zone de Beni Nord voit des disputes entre les communautés Nande, Mbuba et Mbuti autour de la question foncière aggravée par les mouvements de population. Le glissement de membres de la communauté hutue vers le nord du territoire est source de tensions. De plus, la population de la zone a tendance à migrer vers l'Ituri pour des questions économiques, ce qui y crée des tensions entre migrants et communautés locales. Cette zone devrait aussi accueillir un certain nombre de congolais réfugiés en Ouganda.

### Volcans

La zone nommée ici « Volcans » s'étire le long de la frontière entre la RDC et le Rwanda et l'Ouganda, depuis la zone entre les volcans Nyiragongo et Nyamulagira, jusqu'à Rukambura. Cette zone, récemment plus connue pour avoir vu son occupation par le groupe armé M23, voit un enchevêtrement de

dynamiques. Alors que la situation sécuritaire semble s'être améliorée après la défaite militaire du M23, le territoire continue d'abriter deux groupes armés et des tensions intercommunautaires, principalement entre les communautés Hutu et Nande persistent. La question de « l'exploitation des ressources naturelles » est très présente dans cette zone consistant en grande partie du Parc National de Virunga et du domaine de chasse de Rutshuru. Le parc est à la fois source de tensions entre les populations riveraines et les autorités en charge de la protection des ces aires, ainsi qu'une zone de repli et une source de revenu pour certains groupes armés, particulièrement les FDLR tirant une partie importante de leur revenu de l'exploitation du charbon sur les pentes du volcan Nyamulagira.

### **Centre Masisi**

La zone nommée « Centre Masisi » comprend Masisi Centre, Katoyi, Luke et Rubaya. Il s'y retrouve trois des dynamiques de conflits violents : l'Etat, faiblement présent au-delà des centre de population, continue à être défié par les nombreux groupes armés opèrent dans cette zone, y compris les APCLS, FDC, Nyatura(s), etc. ; , comme dans le reste du Territoire, la forte densité démographique, la présence de grandes concessions, les flux migratoires séculaires, etc., résultant de nos jours en de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que la cristallisation de tensions autour de l'identité ethnique et des clivages entre les communautés Hutu, Tutsi, Hunde et Tembo ; et finalement, la zone autour de Rubaya est un centre minier relativement important autour duquel il existe des tensions entre la compagnie détenant les titres d'exploitation et les creuseurs artisanaux.

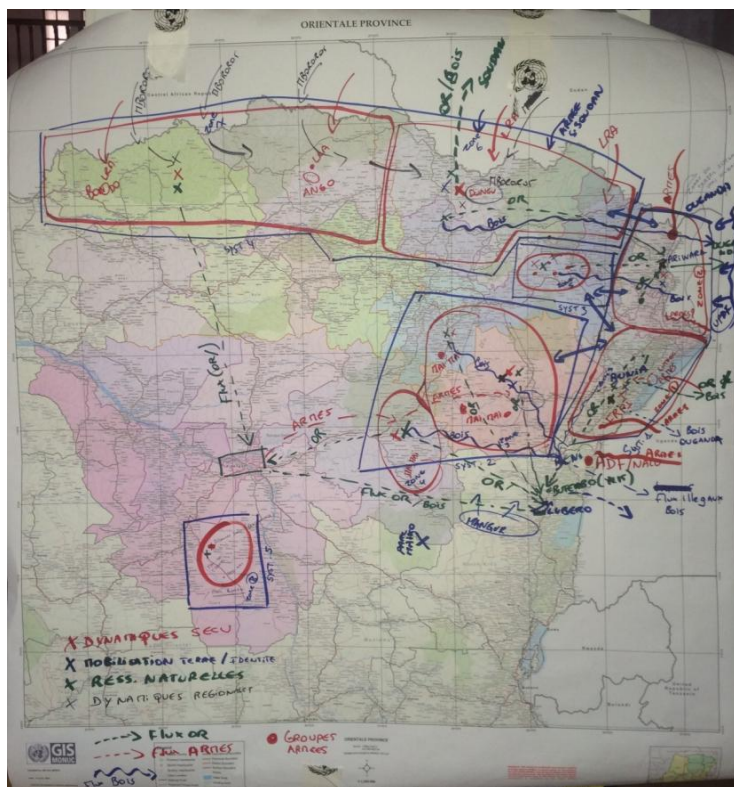
### **Frontière Masisi-Walikale**

La zone frontières entre les Territoires de Masisi et de Walikale est elle aussi caractérisée par une faible présence de l'Etat en dehors des centres de population. Les groupes armés qui opèrent dans la zone incluent les FDLR, APCLS, Kifuafua(s), Nyatura(s), et Raia Mutomboki. Concernant la question des identités et de la terre, la zone incluse des zones de retour de déplacés et refugies hutus. Finalement, il existe dans la zone de carres miniers exploites artisanalement qui sont sous contrôle des groupes armés.

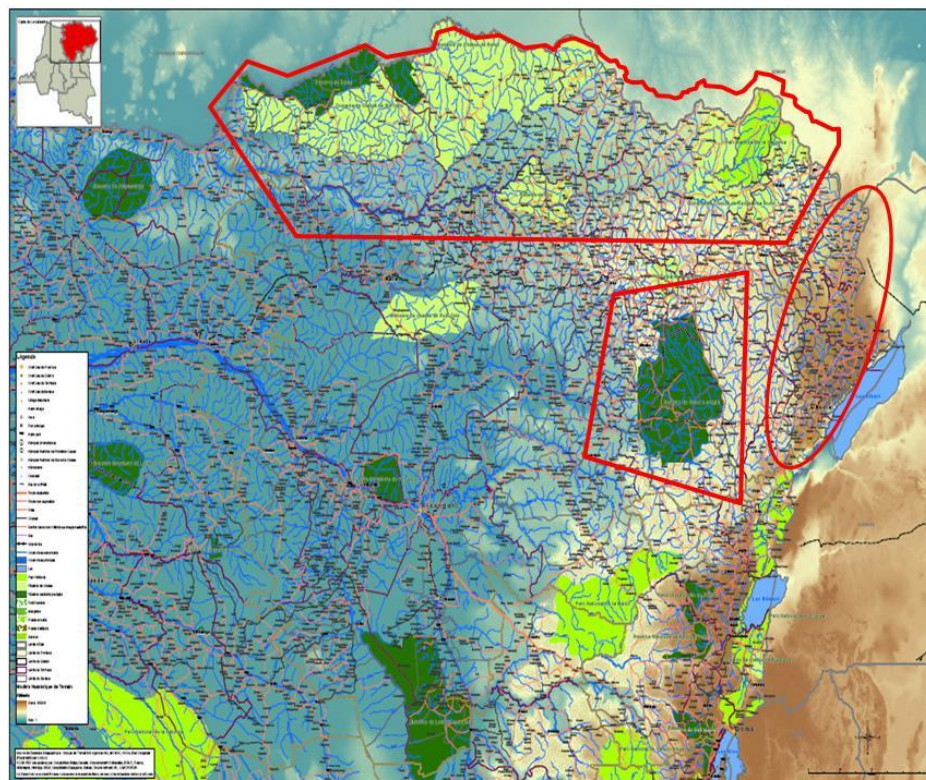
#### 4.2. Province Orientale

Le groupe de la Province Orientale a identifié 5 systèmes de conflit comme suit. Les systèmes 1 à 3 ont été priorisés :

1. Du Sud Irumu jusqu'à Ariwara
2. De Mambasa à Bafwasende
3. Faradje/Dungu à Bondo en passant par Ango
4. Watsa
5. Opala



Photographie de la carte composée par les groupes travaillant sur l'identification des zones de stabilisation en Province Orientale



Trois systèmes prioritaires dans la Province du Sud-Kivu

### Du Sud Irumu jusqu'à Ariwara

Ce premier système est composé de deux principales zones de conflits (1) du Sud-Irumu (sud de Boga) jusqu'à Djugu (2) Mahagi-Ari-Ariwara (frontière sud-soudanaise). Le trafic d'or et échange d'armes, l'exploitation illégale du bois, les réseaux illégaux présents à la frontière, sont autant d'éléments renforçant ce système de conflits. La présence du FRPI, principalement présent sur la zone du Sud Irumu, et les incursions sporadiques d'éléments UPDF aux alentours d'Aru afin de tirer avantage de ces réseaux illégaux d'exploitations d'or et de bois, ainsi que les ADF-Nalu dans le sud du territoire en provenance de la Zone de Beni, alimentent également ce système. Sur la dynamique mobilisation autour de la terre et l'identité, la recrudescence de la violence en Ituri est le résultat de l'exploitation, par les acteurs locaux et régionaux, d'un conflit local profondément enraciné sur l'accès à la terre, les opportunités économiques et le pouvoir politique. Par ailleurs, sur toute l'étendue de ce système la faiblesse des institutions de défense et de sécurité qui sont soit absentes, soit ne fournissent pas les services requis en raison de la fragilité de ces institutions renforce cette dynamique. On retrouve ces éléments dans tout le territoire et notamment à Mahagi où les conflits entre forces statutaires et coutumières sont très importantes. Par ailleurs, l'importante présence d'anciens combattants est également notée comme un des facteurs d'insécurité. L'échec des précédents processus DDR a laissé ces anciens combattants sans perspective de réintégration durable, et ainsi, plus facilement mobilisables par des entrepreneurs de conflits.

### Mambasa à Bafwasende

Le deuxième système identifié est composé de deux principales zones : la zone de Mambasa-Wamba et la zone de Bafwasende. La dynamique des conflits liés à la terre et l'identité en territoire de Mambasa est difficilement dissociable de la problématique des ressources naturelles. La présence de la Réserve en Faune des Okapi (RFO) riche en ressources faunique, minière et forestière attire les convoitises tant de la Province Orientale que du Nord Kivu ou du Maniema. La plupart des conflits sont ainsi causés par la recherche d'espaces arables par les populations migrantes, posant ainsi problème aux autochtones et autres communautés du territoire de Mambasa, notamment du Nord Kivu et de Butembo. Une autre cause de l'exacerbation de ces conflits fonciers réside, en outre dans l'insuffisance des services techniques fonciers de l'Etat dans ce territoire. Par ailleurs, la majorité de la population de Mambasa ne consent pas à l'élargissement de la RFO ; c'est pourquoi certains groupes armés comme les Mai-Mai Morgan instrumentalisent les griefs de la population et se targuent de les défendre en fin de réduire la superficie de la RFO pour permettre aux populations locales de jouir des richesses qui se trouvent dans ce territoire. L'autorité de l'état sur le territoire fait défaut : Un sentiment de méfiance peut être remarqué entre la population et l'administration locale, à laquelle il est reproché de ne pas répondre aux demandes et besoins de la population.

L'afflux massif de population à des fins économiques et agricoles à travers les activités d'extraction d'or, chasse (illégal) et braconnage constituent un facteur d'insécurité pour les communautés dans la zone Mambasa-Bafwasende. La population de Mambasa vit principalement des gains du braconnage et des activités d'exploitation minière. Cette exploitation non régulée et souvent contrôlée par des groupes armés/ forces de sécurité qui contribue à la violence sur le territoire. Quant aux routes commerciales

menant au Nord-Kivu, ce qui mérite le plus d'être mentionné ici est l'augmentation des quantités de cassitérite transportées depuis Walikale (Nord-Kivu) et la province du Maniema à Butembo et Goma via la capitale de la Province Orientale, Kisangani.

Finalement, quant aux dynamiques régionales, cette zone est indirectement affectée par les territoires voisins d'Irumu et Beni qui communiquent directement avec l'Ouganda. Ainsi, les réseaux internationaux de trafic d'armes contre ressources naturelles est certainement une des sources d'approvisionnement des groupes armés encore opérationnels dans la zone.

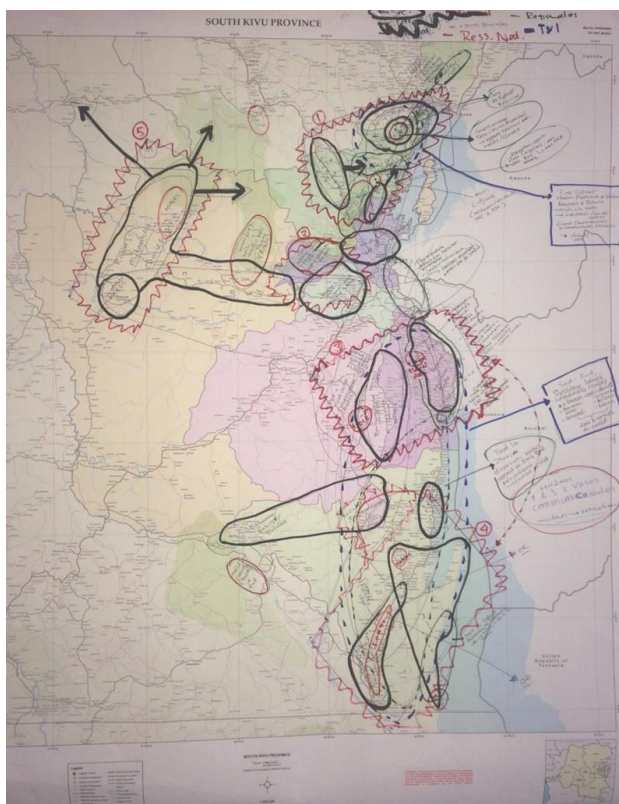
#### **Faradje/Dungu à Bondo en passant par Ango**

Pour la zone de Faradje/Dungu jusqu'à Bongo, au niveau sécuritaire cette zone est caractérisée par la présence de groupes armés étrangers comme la LRA, et également des braconniers et bandits opérant aux alentours du parc Garamba. Les institutions de défense et de sécurité sont soit absentes soit fragiles et ne fournissent pas les services de base à la population. La grande présence d'armes circulant au niveau des frontières du Sud Soudan et de l'Ouganda alimente également les conflits. Par ailleurs, la présence de ressources naturelles (or) et les ressources du Parc Garamba sont convoitées par un certain nombre de groupes armés (étrangers), braconniers et bandits, contribuant à plusieurs incidents de protection importants dans cette zone. Egalement, la présence de ressources minières exploitées par un certain nombre d'entreprises étrangères a contribué à créer des groupes de population entretenant un ressenti du fait de la perception de non redistribution des bénéfices de ces exploitations. On notera également des conflits de compétences entre autorités (notamment sur les services aux frontières) et des conflits entre les familles coutumières et la population. Les fréquentes incursions de l'armée sud soudanaise et la contestation des limites entre les deux pays occasionnent d'importants incidents. La présence et la libre circulation d'armes légères et utilisées par des entrepreneurs de conflits renforcent cette dynamique. La présence de Mbororos également dans ce territoire, pose problème avec la population et le gouvernement provincial et local. Les migrations transfrontalières des Mbororos (et de leurs de 150'000 têtes de bétails) renforcent entre autres les conflits liés à la terre et l'exclusivité des identités.

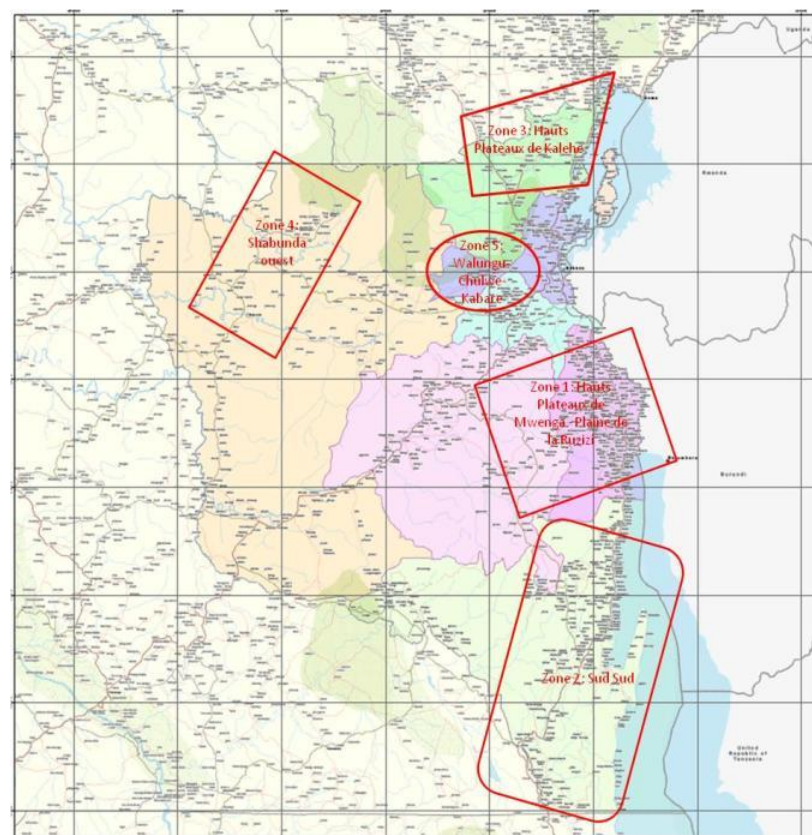
#### 4.3. Province du Sud-Kivu :

Les zones identifiées dans la Province du Sud-Kivu sont au nombre de 6. Les zones 1 à 5 ont été priorisées :

1. Zone Plaine de la Ruzizi – Moyens et Hauts Plateaux d'Uvira
2. Zone Sud-Sud (Territoire de Fizi)
3. Zone Shabunda ouest
4. Zone Kalehe (Hauts Plateaux de Numbi-Ziralo)
5. Zone Chulwe-Walungu-Kabare (Ninja)
6. Zone Miti-Kalonge-Bunyakiri-Hombo



Photographie de la carte composée par les groupes travaillant sur l'identification des zones de stabilisation au Sud-Kivu



Cinq zones prioritaires dans la Province du Sud-Kivu

### **Plaine de la Ruzizi – Moyens et Hauts Plateaux d’Uvira**

La zone de la plaine de la Ruzizi, des moyens plateaux de Mwenga et Uvira Centre est considérée comme le terreau de toutes les grandes crises et guerres du Congo. Elle est caractérisée par l’accumulation de trois dynamiques de conflits : les dilemmes sécuritaires, la problématique foncière et identitaire et les problèmes régionaux. Cette accumulation trouve son fondement dans les questions foncières et identitaires, historiques, entre population autochtones (Bafuliro) et étrangères (Barundi) qui débordent au-delà des frontières nationales, mobilisent les armées étrangères, et favorisent le développement de groupes armés et de comités d’autodéfense locaux. Malgré sa présence, la capacité de l’Etat reste faible quant à la résolution des défis sécuritaires dans la zone. Il s’ensuit la circulation des armes légères et de petits calibres ainsi que le développement de trafics de tous ordres. Dans cette zone d’instabilité de premier ordre, les populations subissent de nombreux incidents de protection qui contribuent à la détérioration du tissu social.

### **Sud-Sud (Territoire de Fizi)**

Les dynamiques dans les Hauts – Plateaux de Fizi sont similaires à celles de la Plaine avec en plus la problématique de l’exploitation illicites et incontrôlée des ressources naturelles de Misisi et Minembwe. Les questions identitaires opposent les Babembe, Bayindu et Bwasakala (soutenus par des groupes Mai-Mai dont Yakuntumba, Lulumba et Bwasakala) aux Banyavyura. Les dynamiques sécuritaires et ethniques dans la zone s’étendent vers le Nord Katanga où les Banyavyura sont également refoulés. Parallèlement, la presqu’île d’Ubwari, sur le Lac Tanganyika favorise le trafic d’armes depuis la Tanzanie tandis que le retour des réfugiés Babembe crée des conflits en matière de terre. L’autorité de l’Etat reste faible en ce que le Commandant FARDC échappe au contrôle de la 10ème région militaire. On assiste à de nombreuses défections au sein des FARDC au profit des groupes MM, qui offrent plus d’opportunités de gains aux combattants. Les populations civiles restent les principales victimes de cette présence marquée de groupes armés qui justifient leur activisme par l’existence de groupes armés étrangers sur le territoire.

### **Kalehe (Hauts Plateaux de Numbi-Ziralo)**

La situation dans le Kalehe n’est pas foncièrement différente de celle d’Uvira en termes de conflits fonciers et identitaires. On assiste en effet à des compétitions entre populations autochtones (Havus et Tembos) autour du découpage administratif d’une part et entre populations autochtones et allogènes (d’expression rwandaise) d’autre part. Si la zone semble ne plus subir l’influence de la présence active des FDLR, elle fait en revanche face à la concurrence d’une multiplicité de groupes armés (Raia Mutomboki, Mai Mai Kirikicho, Mai Mai Nyatura) qui se battent pour le contrôle des terroirs ainsi que l’assujettissement des hommes, du sol et du sous-sol. La communauté de frontières avec la Province du Nord Kivu entraîne une relation de déstabilisation mutuelle des trois territoires de Kalehe (Sud Kivu), Massisi et Walikale (Nord Kivu) due aux contrecoups des dynamiques de conflits dans chacun de ces territoires. Il s’ensuit que le territoire de Kalehe abrite le plus grand nombre de PDI dans la province du Sud Kivu (40% des PDI de la Province au 30 mars 2014).



### Shabunda ouest

Les dynamiques de conflit à Shabunda concernent surtout les dilemmes sécuritaires et l'exploitation illicite des ressources naturelles. En effet, en raison de la monoethnicité et des vastes étendues de terres encore inexploitées, Shabunda ne connaît pas les problèmes cruciaux de foncier et d'identité auxquels sont confrontés les autres territoires de la province. Elle subit en revanche l'influence négative du groupe armé Raia Mutomboki qui y a vu naissance. Si les Raia Mutomboki sont parvenus à réaliser leur objectif premier, libérer la zone de la présence des FDLR, ils s'adonnent aujourd'hui à une activité plus prédatrice que protectrice des populations à travers exactions et extorsions en tout genre. Différentes factions de ce groupe armé sont impliquées dans l'exploitation des nombreuses ressources forestières et minières du territoire notamment à Lulingu. Qu'il s'agisse des axes principaux (Burhale-Shabunda notamment) ou à l'intérieur des terres, l'action des RM est de plus en plus décriée par les populations.

Toutefois, l'enclavement du territoire et la faible présence des forces de sécurité ne favorise la restauration rapide de l'autorité de l'Etat. A l'inverse, la faible capacité des forces régulières à désarmer les Raia Mutomboki favorise l'expansion de l'influence et de l'activisme du groupe armé au-delà de Shabunda, dans les territoires de Kabare, Walungu et Kalehe au Sud Kivu ainsi que dans le Walikale et le Masisi au Nord Kivu et même dans le Maniema.

### Chulwe-Walungu-Kabare (Ninja)

Zone à forte concentration géographique, l'espace couvert par les localités de Chulwe-Walungu-Iregabarhoni est sujet à de nombreux conflits liés à l'accès et à la gestion de la terre par le pouvoir coutumier. Les populations du groupement de Nindja sont également à couteaux tirés avec les autorités du Parc National Kahuzi-Biega au sujet des limites du parc. La zone subit également l'influence de la présence des groupes RM, dont la faction Maeshe, qui se disputent l'exploitation illégale des ressources avec un commandement FARDC incontrôlé. Les tensions intercommunautaires sont ravivées par la présence des communautés rwandophones et des FDLR, difficilement acceptées par les groupes ethniques autochtones.